

Services Publics

OUI à l'Initiative constitutionnelle pour l'école à journée continue !

VAUD – Le SSP appelle à voter OUI le 27 septembre. La bataille pour un accueil de jour de qualité devra continuer.

Pour les salarié-e-s, concilier les contraintes du travail et de la famille est une mission difficile. S'y ajoute la nécessité d'œuvrer à l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'éviter que l'arrivée d'un enfant n'oblige un des parents, dans la plupart des cas la mère, à réduire son emploi. Pour réaliser ces objectifs, il faut s'engager pour la réduction du temps de travail, un partage équilibré du travail rémunéré et non rémunéré, des conditions de travail favorables et le développement de structures d'accueil extrafamilial.

Le 27 septembre, les Vaudois-e-s devront se prononcer sur le développement de l'accueil parascolaire. Cette initiative constitutionnelle pour

l'école à journée continue est soutenue par la plupart des partis politiques et des organisations de parents et de salarié-e-s. Elle concrétise les dispositions contenues dans le concordat Harmos en faveur de l'accueil parascolaire et aura pour effet principal de contraindre les communes à offrir ce service à leurs habitant-e-s.

Pas d'accueil au rabais

Le SSP demande depuis longtemps le développement de structures d'accueil extrafamilial. Elles permettent de favoriser le développement des enfants et de leur capacité d'apprentissage, notamment lorsque leurs parents veulent ou doivent travailler. Elles ont aussi un rôle majeur à jouer en vue de

réduire les inégalités sociales entre enfants et dans la perspective d'une émancipation sociale. L'accueil de l'enfance doit dépasser la notion de garde pour s'inscrire dans une véritable vision socio-éducative. Cela nécessite des lieux d'accueil disposant de suffisamment de personnel bien formé. Ce n'est pas l'avis des partis de droite et du patronat: ces derniers veulent des places d'accueil pour «libérer les parents» et disposer d'une main-d'œuvre flexible. Pour eux, les places de crèche peuvent très bien être des parkings sans missions éducatives et pédagogiques.

La mise en œuvre de cette disposition constitutionnelle constituera un enjeu important: si une ordonnance fédérale et des dispositions cantonales

cadrent ce secteur, de nombreuses interventions de député-e-s de droite ont été déposées ces derniers mois. Certaines proposent de baisser le niveau de qualification du personnel, prétendant qu'il suffit d'être mère de famille pour exercer dans une structure d'accueil. D'autres veulent réduire le taux d'encadrement des enfants ou introduire des bons de garde. Pour d'autres encore, il faut laisser les communes faire à leur guise. Toutes ces propositions visent à baisser les coûts (et la qualité) de l'accueil des enfants.

Le SSP continuera, comme par le passé, à s'opposer avec énergie à toute tentative de régression dans ce domaine et à militer pour une amélioration de la qualité de l'accueil.

Vers un service public de l'enfance

Il est inacceptable qu'une place en structure d'accueil soit aussi difficile à

obtenir, voire impossible dans certaines communes. L'accueil de jour doit devenir un service public offert sur tout le territoire et son financement doit être collectivisé et non pas assumé directement par les familles. Le système doit être revu afin d'assurer la gratuité de cette prestation ou, dans une phase transitoire, une tarification fortement réduite.

Il est impératif de s'engager pour un véritable service public de l'accueil de l'enfance et l'amélioration des conditions de travail du personnel. Il faudra donc mettre un Oui dans l'urne le 27 septembre. Mais ce ne sera pas suffisant: il faudra continuer à combattre les tentatives de réduire la qualité, qui hélas ne cesseront pas.

JULIEN EGGENBERGER
PRÉSIDENT SSP –VAUD-ETAT